

2 juillet

Fermeture de l'hôtel de Ville en raison de la fête du Canada

9 juillet

Séance ordinaire du conseil à 19 h 30

## Saviez-vous que... l'arrosage est réglementé?

Entre le 15 mai et le 15 septembre, l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal pour des fins d'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux est défendue, à l'exception de certaines périodes :

Entre 19 h et 23 h, les journées dont la date est un chiffre pair, pour les occupants d'habitation dont le numéro de porte est un nombre pair ainsi que les journées dont la date est un chiffre impair, pour les occupants d'habitation dont le numéro de porte est impair.

Certaines exceptions s'appliquent! Tous les détails au [becancour.net](http://becancour.net)

## Les bibliothèques sont en mode estival!

Jusqu'au 2 septembre, les bibliothèques sont ouvertes selon l'horaire d'été. À noter qu'elles seront fermées du 16 juillet au 3 août, excluant la Bibliothèque centrale de Bécancour qui elle, demeure ouverte.

Vérifiez l'horaire de votre bibliothèque avant de vous déplacer au [becancour.net](http://becancour.net)

## Concours Bécancour en fleurs!

Vous avez le pouce vert ? Votre aménagement paysager fait tourner les têtes ? Inscrivez-vous à Bécancour en fleurs !

Ce concours se décline en deux volets.

Dans le volet **aménagement paysagé**, on compte deux catégories : balcon fleuri et aménagement paysagé. Un des critères d'évaluation de ces deux catégories est l'effet visuel d'ensemble. L'appréciation globale de l'aménagement, le degré de difficulté ainsi que l'état général du terrain seront pris en compte. La santé et l'entretien des végétaux ainsi que la cohérence de l'aménagement seront aussi évalués.

Dans le volet **aménagement comestible**, on retrouve les catégories bac et aménagement comestibles. L'harmonie des matériaux inertes entre l'aménagement et le bâtiment principal (choix des couleurs, type de matériaux, installation adéquate, etc.) ainsi que les efforts en matière d'environnement écologique et durable (récupération d'eau des gouttières, nichoirs, utilisation de paillis naturel, etc.) seront les critères d'évaluation pour ces catégories.

Pour participer à ce concours, il faut s'inscrire obligatoirement avant le 16 juillet sur la page Facebook d'Embellissement Bécancour à l'aide de photos de votre aménagement. Les participants (citoyens, commerces, industries ou institutions) doivent résider ou être situés sur le territoire de la Ville de Bécancour.

Embellir et fleurir : un sentiment de fierté collective à Bécancour !

PSITT!

**C'est le temps des déménagements!**

La prochaine cueillette des encombrants aura lieu la semaine du 2 juillet pour les secteurs de Bécancour et de Sainte-Angèle et la semaine du 9 juillet pour les secteurs de Précieux-Sang, Saint-Grégoire, Gentilly et Sainte-Grétrade.



## Des idées de sorties pour ce week-end?

22 juin au 15 août

Exposition en arts visuels des élèves de l'école des Perséides à la Bibliothèque centrale de Bécancour

30 juin

Journée des Moulins à la Société Acadienne Port-Royal

30 juin et 1 juillet

Navette fluviale et circuits touristiques au Quai de Sainte-Angèle

30 juin

Les Petites Tounes présentées par le Quai en fête

1 juillet

La soirée blues du maire présentée par le Quai en fête

[www.tourismebecancour.com](http://www.tourismebecancour.com)